

démographiques et socio-économiques qui constituent la base de la prise de décision dans les secteurs public et privé. Le recensement est une source de renseignements essentielle qui permet de mesurer les progrès économiques et sociaux, et de déterminer les secteurs qui nécessitent l'élaboration et l'application de politiques et de programmes, comme ceux et celles portant sur le développement régional, la santé et le bien-être, l'équipement scolaire, l'immigration, le logement à coût modique et les réseaux de transport.

Les questions du recensement de 1976 concernaient entre autres l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le lien avec le chef de ménage et la langue maternelle (première langue apprise et encore comprise). Elles ont été posées à toutes les personnes dont le lieu de résidence au 1^{er} juin 1976 se trouvait au Canada. D'autres questions portaient sur le type et le mode d'occupation des logements des ménages canadiens. On a en même temps procédé à une enquête par sondage. Dans un ménage sur trois, les personnes âgées de 15 ans et plus ont répondu à des questions sur la fréquentation scolaire, le niveau de scolarité, l'activité et la migration (lieu de résidence cinq ans auparavant).

Au 1^{er} juin 1976, la population du Canada s'élevait à 22,992,604, une augmentation de 6,6% ou de 1,424,693 par rapport au recensement précédent en 1971. Les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont enregistré le taux le plus élevé de croissance à 12,9%; l'Ontario suit avec un taux de 7,3% (tableau 4.4).

La région métropolitaine de recensement de Calgary a connu la plus forte hausse, soit 16,5%; vient ensuite la région métropolitaine de recensement de Kitchener avec 14,1%. La région métropolitaine de recensement de Toronto est devenue la plus importante du Canada avec une population de 2,803,101 soit 7,7% de plus qu'en 1971, alors que la région métropolitaine de Montréal suivait de très près avec 2,802,485, une hausse de 2,7% depuis 1971 (tableau 4.9).

4.2.1 Régions provinciales et infraprovinciales

La principale raison, du point de vue juridique, pour laquelle on effectue des recensements décennaux est de permettre la redistribution des sièges à la Chambre des communes. Aux termes de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, le recensement doit fournir des dénombrements de la population par circonscription électorale. Les chiffres provenant du recensement de 1971 figurent au Chapitre 3, tableau 3.4, et sont présentés en fonction des limites des circonscriptions électorales établies par le décret de 1966 concernant la représentation (c'est-à-dire la redistribution à la suite du recensement de 1961).

Tendances provinciales, 1951-71. L'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest ont eu des taux d'accroissement plus élevés que le taux national pendant toutes les périodes quinquennales entre 1951 et 1971 (voir le tableau 4.4). Toutefois, toutes les provinces ont connu une diminution du taux d'accroissement en raison de la baisse de la natalité, qui a débuté au milieu des années 50. La variation la plus spectaculaire s'est produite au Québec, où le taux d'accroissement est tombé d'environ 70% entre 1951-56 et 1966-71 (c'est-à-dire de 14,1% à 4,3%). Le taux d'accroissement dans cette province en 1966-71 représentait moins de la moitié du taux enregistré au cours de la période quinquennale précédente.

Les taux les plus bas entre 1966 et 1971 ont été observés dans les provinces de l'Atlantique, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan. La Saskatchewan a enregistré une baisse de population, tandis que la Colombie-Britannique a connu le taux de croissance le plus élevé (16,6%), suivie par l'Alberta et l'Ontario. Ce manque d'uniformité dans l'accroissement démographique indique que la migration nette a renforcé l'accroissement naturel de la population en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, et l'a fait baisser dans toutes les autres provinces (voir le tableau 4.5).

Estimations provinciales pour 1975. Outre les chiffres des recensements quinquennaux, on établit des estimations annuelles et trimestrielles pour l'ensemble de la population du Canada et pour chaque province. Les estimations